

UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC POUR UN CONCOURS DE PETANQUE

Je soussigné :

Adresse :

Représentant (**raier les mentions inutiles**) : le club, la société, la classe, le quartier

.....

DEMANDE L'AUTORISATION D'UTILISER : (**raier les mentions inutiles**)

- Le terrain de la Plaine
- La promenade de l'Avenue Edouard Herriot
- L'Esplanade du Viaduc
- Autre lieu : (à désigner).....

Pour faire disputer le : (date)..... un concours de pétanque

Date de la demande :

Signature :

VISA POUR ACCORD DU CLUB DE PETANQUE :

ACCEPTE

REFUSE

Date :

Signature :

MOTIF DU REFUS :

DECISION DE LA VILLE DE TARARE :

ACCEPTE

REFUSE

Date :

Signature :

Ce présent imprimé muni du visa du **Club de Pétanque**, est à déposer en Mairie de Tarare **en 3 exemplaires** :

- Un restera en Mairie
- Un sera adressé au club de Pétanque, par les soins de la Mairie
- Un sera retourné au demandeur, par les soins de la Mairie

MENTIONS LEGALES

La Ville de Tarare protège la confidentialité des données personnelles que vous lui confiez. Les données qui vous sont demandées sont strictement nécessaires pour l'utilisation du domaine public que vous sollicitez pour un concours de pétanque. Les informations qu'elles contiennent sont protégées, transmises uniquement au Club de Pétanque pour son accord et seront conservées pendant la durée légale et celle de leur utilité.

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer les droits relatifs à vos données personnelles auprès de la référente RGPD par courriel rgpd@ville-tarare.fr, ou par courrier à Mairie de Tarare, RGPD, 2 place de l'hôtel de ville, 69170 Tarare.